

LE « CODÉVELOPPEMENT » POUR TRAITER ENSEMBLE DES SITUATIONS-PROBLÈMES

DATE & HEURES

S1: 24 MAI 2019

ou

S2: 11 OCT. 2019

(9h-17h) soit 7h

LIEU

ENPJJ

16 RUE DU CUROIR
59100 ROUBAIX
T. 03 59 03 14 00

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE

CHEF DE PROJET

Pierre CAMMARATA
T. 03 59 03 14 35
Pierre.cammarata@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Audrey GENLINSO
T. 03 59 03 13 80
Audrey.genlinso@justice.fr

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

S1- Vendredi 20 avril 2019
S2- vendredi 06 sept. 2019

EFFECTIF PRÉVU

10 personnes

CONDITIONS D'ACCUEIL
hébergement/restauration
à la charge des participants

Les professionnels de la formation peuvent être confrontés à des situations pour lesquelles ils ne disposent pas toujours de réponses adaptées.

Parmi les différentes modalités pour développer des capacités de réponses à ces situations-problèmes, l'intelligence collective est identifiée comme un modèle particulièrement intéressant et efficient. Le déploiement d'intelligences individuelles au service d'une thématique, conduit selon une méthodologie rigoureuse, permet de formuler des réponses au plus près des capacités d'action de la personne intéressée.

Cette approche de développement, appuyée sur l'accompagnement de pairs, permet d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer sa pratique.

La réflexion effectuée, individuellement ou en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants.

OBJECTIFS

Donner aux professionnels de la formation les capacités de traiter une situation professionnelle relative à leur pratique de formation selon une méthodologie faisant appel à « l'intelligence collective ».

Permettre aux professionnels de se familiariser avec une méthode dédiée, le « co-développement ».

CONTENU

Présentation de la méthode de travail.
Mise en pratique par les participants selon une distribution de « rôles » référée à la démarche du « co-développement ».

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chaque participant identifie une situation-problème rencontrée ou envisagée

La situation est ensuite traitée selon 6 étapes :

- > exposé de la situation
- > clarification de la situation par les accompagnants
- > reformulation du contrat de consultation
- > suggestions des accompagnants
- > construction du plan d'action par l'exposant
- > bénéfices d'apprentissage de tous

PUBLIC VISÉ

Chargés de formation et d'accompagnement des parcours professionnels

Avertissement : les agents d'un même service liés par une relation hiérarchique sont invités à ne pas participer à une même session.